Envoyé en préfecture le 03/03/2025
Reçu en préfecture le 03/03/2025
Publié le
ID : 060-256003922-20250225-DEL20252502003-BF

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont en Vexin
S IRS MONTAGNY EN VEXIN PARNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Délibération N° 2025-25-02-003

SEANCE du 25 Février 2025

DATE DE CONVOCATION
29/01/2025

DATE D'AFFICHAGE
29/01/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 6
Présents 5
Votants : 5

Objet : Budget Primitif 2025 et participation des communes

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le - 3 MAR. 2025

et publication ou notification
du
- 3 MAR. 2025

Le Président,

Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Montagny en Vexin PARNES 60240

Loïc TAILLEBREST

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 Février à 19 heures , le Conseil syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Montagny en Vexin, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLEBREST, Président

Etaient présents :, TAILLEBREST Loïc, GESLAND Sophie, Frédéric RICHE-VAUX, CATTET Jean-Luc, LAROCHE Pascal

Absents excusés : CROSNIER Catherine

Monsieur Jean-Luc CATTET a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur Loïc TAILLEBREST, Président, expose le projet de budget primitif 2025 aux membres du Conseil Syndical. Il propose qu'il soit procédé au vote du budget au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement et en section d'investissement sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

Section de Fonctionnement

Dépenses

011 –Charges à caractère général	274 771.00 €
012 – Charges de personnel	313 350.00 €
023 – Virement à la section Invest	8 126.00 €
65 – Autres charges Gest courante	68 761.14 €
6817 – Dot.aux Provis.déprec.actifs	300.00 €

Recettes

002 – Excédent antérieur reporté fonct	113 289.99 €
013 – Atténuations de charges	1 524.00 €
70 – Produits des service	144 000.00 €
74 – Dotations et participations	405 994.35 €
(Dont participation des communes membres à hauteur de 293 394.35 €)	
75 - Autres produits de gestion courante	200.00 €
7817 Reprise prov.déprec. actifs circulants	300.00 €
Total	**665 308.14 €**

Section d'Investissement

Dépenses

001 – Solde d'exéc d'inv. Report	10 253.08 €
21 – Immobilisations corporelles	11 353.35€
Détail	
217841-Opération 44 « Divers »	3 227.35 €
21312 – Opération 47 « Réfection classe primaire Etage	7 285.00 €
21838 – Opération 48 - Autre matériel informatique	841.00 €

Recettes

021 – Virement de la section de fonctionnement	**8 126.00 €**
10222 – FCTVA	0.00 €
1068 – Excédent de fonctionnement	13 480.43 €
Total	**21 606.43 €**

Envoyé en préfecture le 03/03/2025
Reçu en préfecture le 03/03/2025
Publié le
ID : 060-256003922-20250225-DEL20252502003-BF

Monsieur le Président propose d'adopter le budget primitif et le montant de la participation des communes soit 293 394.35 € à répartir entre Montagny-en-Vexin et Parnes selon les critères définis par l'arrêté préfectoral du 01/03/1985.

Il propose de l'autoriser à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Après en avoir délibéré, un vote a lieu :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 5

La délibération est adoptée.

Le secrétaire
Jean-Luc CATTET

Le Président
Loïc TAILLEBREST

Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire
Montagny en Vexin
PARNES
60240

Envoyé en préfecture le 03/03/2025
Reçu en préfecture le 03/03/2025
Publié le
ID : 060-256003922-20250225-DEL20252502003-BF

Code INSEE	SIRS MONTAGNY EN VEXIN PARNES Collectivité	SIR

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 6
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrages exprimés : 5

VOTES : Pour 5
Contre 0
Abstentions 0

Présenté par le Maire

Date de convocation : 29/01/2025

A Montagny-en-Vexin , le 25/02/2025

Le Maire

Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Montagny en Vexin - PARNES - 60240

Délibéré par le Assemblée réuni en session ordinaire

A Montagny-en-Vexin , le 25/02/2025

le Assemblée

CATTET Jean-Luc, Secrétaire de séance	
TAILLEBREST Loïc, Président	

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la transmission en préfecture, le
et de la publication, le

A Montagny-en-Vexin , le

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIRS MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL20252502003**
Objet :	**Budget Primitif 2025**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-02-25 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	060-256003922-20250225-DEL20252502003-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-256003922-20250225-DEL20252502003-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : DOCBUDG-25600392200018-060025-BP-2025-03032025.xml Nom métier : 99_BU-060-256003922-20250225-DEL20252502003-BF-1-1_1.xml	text/xml	50.5 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : DEL20252502003.pdf Nom métier : 70_DE-060-256003922-20250225-DEL20252502003-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	944 Ko
Annexe (Fichier de signature électronique) Nom original : PAGE SIGNATURE BP SIRS 2025.pdf Nom métier : 99_SE-060-256003922-20250225-DEL20252502003-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	305 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message